

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA BOISSIÈRE

Le dix-huit février deux mil vingt-cinq à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre TESSIER, Maire de LA BOISSIERE.

Étaient présents : Mrs. Jean-Pierre TESSIER, Pierre CHAZÉ, Arnaud VALLIER, Kévin GUILLAUDEUX  
Mmes Florence CHAZÉ, Anne-Marie LANDAIS, Corine GANNE.

Étaient excusé(e)s : Mr Lénaïc GASNIER, Mme Aurore VEILLARD, Aurélie PORCHER.

Convocation des membres : 10 février 2025

Affichée le 10 février 2025

Mme Florence CHAZÉ a été élue secrétaire.

Lecture est donnée du procès-verbal de la réunion précédente.

---

### LISTE DES DÉLIBÉRATIONS Publiée le 24/02/2025

- Délibération D001-2025 : Approbation du compte de gestion 2024 du CCAS : Approuvée
- Délibération D002-2025 : Vote du compte administratif 2024 CCAS : Approuvée
- Délibération D003-2025 : Approbation du compte de gestion 2024 de la Commune : Approuvée
- Délibération D004-2025 : Vote du compte administratif 2024 Commune : Approuvée
- Délibération D005-2025 : Suppression suivie d'une création d'emploi : Approuvée
- Délibération D006-2025 : Création du poste d'adjoint technique : Approuvée
- Délibération D007-2025 : Vote des subventions 2025 : Approuvée
- Délibération D008-2025 : Renouvellement de la Convention d'occupation à titre précaire d'une parcelle de terre à compter du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025 : Approuvée
- Délibération D009-2025 : Révision des statuts du Syndicat Territoire d'énergie Mayenne : Approuvée